

PER
C-621
COP



Le grand concours
d'affiches touristiques
de votre Chambre est lancé
\$1800. en prix

(en pages 5, 6)

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL

VOL. 18 — LUNDI, 12 FÉVRIER 1962 — No 28 — 14 EST, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL — UN. 1-9051

CE SERAIT UN DÉSASTRE D'ENVERGURE PROVINCIALE

(Ce texte a reçu l'approbation unanime spéciale du Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce du District de Montréal.)

L'enseignement agronomique

La situation

Il existe en ce moment dans la province de Québec un certain nombre d'écoles moyennes d'agriculture.

En ce domaine, la province possède aussi trois écoles de qualification professionnelle affiliées à trois universités différentes et décernant des baccalauréats à leurs diplômés.

Ce sont :

l'École Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière (Laval),

l'Institut Agricole d'Oka (Université de Montréal),

le Collège Macdonald de Sainte-Anne de Bellevue (McGill).

Une des écoles est de langue anglaise et décerne en plus du baccalauréat des maîtrises et des doctorats. C'est le Collège Macdonald.

Aucune des deux écoles de langue française ne conduit normalement à la maîtrise ou au doctorat. Aucune n'est spécifiquement orientée à la recherche, à l'expérimentation, à la solution de problèmes concrets, à la liaison enseignement et pratique, à la mise sur le marché.

Sauf pour Macdonald, l'étudiant qui désire poursuivre ses études doit normalement se rendre à l'étranger.

Cependant, une très importante partie du marché de Montréal, le plus important de la province, échappe au cultivateur du Québec au profit de son

concurrent des autres provinces ou de l'étranger.

Un comité gouvernemental d'étude

Le 5 octobre 1960, le gouvernement de la province nomme un comité d'étude sur l'enseignement agricole et agronomique. En décembre 1961, le comité fait rapport au ministre de l'agriculture et de la colonisation.

Une école unique

Tous les membres du comité gouvernemental sont d'accord pour recommander que l'enseignement français des sciences agricoles et agronomiques au niveau supérieur soit concentré dans une seule et unique école pour toute la province.

Deux thèses en présence

Le comité n'a pu cependant réaliser l'unanimité sur la localisation de cette école unique.

a) Laval et "campus" urbain

La majorité du comité composée de six membres s'est prononcée en faveur d'une localisation urbaine sur le « campus » de l'Université Laval à Québec.

b) Région de Montréal et localisation rurale

La minorité du comité composée de trois membres réclame une localisation rurale dans la région de Montréal.

Composition du comité gouvernemental

La majorité du comité se composait d'un philosophe, d'un sociologue, d'un ingénieur professionnel et de trois agronomes. La minorité se composait d'un agriculteur et de deux agronomes.

La Chambre pas invitée

Le comité gouvernemental n'a pas invité spécialement la Chambre à lui soumettre un mémoire. Il l'avait fait pour cinquante-cinq groupements, institutions ou individus, dont la Canadian Manufacturers' Association et la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

La Commission Parent anticipe

Anticipant son rapport d'ensemble, le guide attendu pour l'organisation de l'enseignement de tout ordre et de tout degré dans la province, la Commission Parent déclare favoriser l'établissement d'une école unique d'enseignement supérieur de l'agronomie sur un « campus » universitaire. La localisation du « campus » n'est pas indiquée dans cette déclaration. Le communiqué n'explique pas non plus pourquoi on anticipe ainsi hors du contexte du rapport d'ensemble éventuel.

L'Institut d'Oka — encore un an

Les Pères Trappistes d'Oka ont fait savoir qu'ils désiraient être libérés de l'enseignement de l'agriculture. Il convient cependant d'ajouter que pour peu que le chef du gouvernement provincial le demande, les Pères d'Oka consentiront à ajourner leur retrait à un an ou deux, si nécessaire.

(Suite à la page 2)



- VERSATILE
- OPÉRATION FACILE
- VOIX NATURELLE
- Timbre et signaux lumineux
- Conversations simultanées
- Chaque poste (de 2 à 40) coûte moins de .04 par jour
- PLAN DE LOCATION avantageux
Vente et service d'entretien par tout le Canada.

**ELECTRO-VOX
INTERCOM INC.**

SIÈGE SOCIAL

2626, Bates Road, Montréal

RE. 9-1981

ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES

(Strictement en gros)

Une expérience d'au-delà d'un
demi-siècle au service des



Architectes
Communautés
Entrepreneurs
Industriels

LE TEMPLE DE LA LUMIÈRE

7152, boul. St-Laurent, Montréal

CR. 4-2465

NOUS
RÉPONDONS
AUX
TÉLÉPHONES

TELEPHONE
ANSWERING
SERVICE LTD.



UN. 6-6921

Robert V. de L. Harwood, Vice-Prés.

Une Ecole des Hautes Etudes Agricoles et Agronomiques dans la région de Montréal est essentielle

(Suite de la page 1)

Cependant, la Chambre de commerce du district de Montréal fait valoir la nécessité absolue d'une Ecole des Hautes Etudes Agricoles et Agronomiques dans la région de Montréal.

Dans cette Ecole, ou son giron, on dispenserait l'enseignement des sciences et des arts agricoles de même que les disciplines connexes à tous leurs niveaux (élémentaire, secondaire, professionnel, supérieur); on entreprendrait des recherches tant dans le domaine des sciences pures que dans celui des sciences appliquées; on procéderait à l'expérimentation sur une grande échelle; on assurerait la liaison entre l'enseignement, la recherche et l'expérimentation, d'une part, et la pratique agricole ou agronomique tant rurale qu'urbaine, d'autre part; les problèmes énormes de la mise en marché et des normalisations recevraient enfin l'attention urgente qu'ils méritent.

Différence entre les thèses

1. Une école unique :

- a) Les membres du comité gouvernemental la réclament à l'unanimité.
- b) La Chambre n'y a pas d'objection pourvu que cette école se situe dans la région de Montréal. - La Chambre ne réclame cependant pas une école unique. - Elle n'a pas d'objection non plus à une école située à Québec, si la région de Montréal est pourvue de semblable façon. - Ce à quoi la Chambre tient d'une façon absolue c'est à une Ecole des Hautes Etudes Agricoles et Agronomiques dans la région de Montréal.

2. "Campus" universitaire urbain :

- a) La majorité des membres du comité gouvernemental veut qu'on installe l'Ecole unique sur le « campus » urbain d'une université.
- b) La minorité des membres du comité gouvernemental désire qu'on installe l'Ecole unique dans un milieu rural.
- c) La Chambre de commerce désire qu'on installe une Ecole des Hautes Etudes Agricoles et Agronomiques en un milieu rural de la région de Montréal.

3. Université Laval de Québec :

- a) La majorité des membres du comité gouvernemental recommande que l'Ecole unique soit installée sur le « campus » de l'Université Laval de Québec.
- b) La minorité des membres du comité gouvernemental désire qu'on installe l'Ecole unique dans la région de Montréal.
- c) La Chambre de commerce réclame une Ecole des Hautes Etudes Agricoles et Agronomiques dans la région de Montréal.

Hommages à la
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
à l'occasion du voyage inaugural de son super-paquebot

FRANCE

Départ du HAVRE le 3 février et de NEW-YORK le 13

Deux classes : Première et touriste, et le service insurpassable de la Transat.

Deux voyages spéciaux sont organisés avec traversées transatlantiques sur le paquebot FRANCE

29 MARS — A MOSCOU, VIENNE et PARIS pour faire escorte à l'Orchestre Symphonique de Montréal.

12 AVRIL — Voyage du Conseil des Femmes de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

VOYAGES HONE

1460, avenue Union, Montréal 2

VI. 5-8221

Le mérite des thèses en présence

1. Une école unique :

Il y a des mérites incontestés à la thèse de l'École unique: coût, formation des professeurs, etc.

Il y a cependant le fait inéluctable du régionalisme physique de la province qui postule la décentralisation: différence d'insolation à cause des latitudes, longueur des saisons de germination, caractéristiques et vocations des sols, etc.

Quoiqu'il en soit, la Chambre de commerce est disposée à accepter cette thèse au moins à l'essai pourvu qu'une École des Hautes Etudes Agricoles et Agronomiques soit située dans la région de Montréal.

Une école unique à Québec est inacceptable pour la région de Montréal parce qu'elle ne peut pas satisfaire à ses besoins physiques, économiques ou sociaux.

Besoins physiques :

Les données physiques du problème agricole diffèrent selon qu'on est à Québec ou à Montréal. La nature même s'en mêle. Du simple point de vue climatérique, par exemple, la saison de germination est plus courte d'au moins six semaines par année à Québec qu'à Montréal. Il y a des fleurs à Montréal alors qu'à Québec il y a encore de la neige. Il y a encore des fleurs à Montréal qu'il gèle déjà à Québec. - Ces phénomènes climatériques conditionnent à eux seuls la façon de penser et influencent la conception des programmes. En un mot, un programme adéquat à Québec, peut ne pas l'être à Montréal, et vice versa, d'ailleurs.

Les conditions de culture sont différentes plus spécialement quand il s'agit de l'étendue des exploitations et de la nature et la conformation des sols.

Besoins économiques :

Les données économiques du problème agricole diffèrent non moins profondément entre les régions de Québec et de Montréal. Qu'il suffise de mentionner par exemple des facteurs tels la proximité, l'étendue et les caractéristiques des marchés pour se rendre compte qu'une solution à Québec n'en serait peut-être pas une à Montréal et réciproquement. Plus spécialement, comment peut-on songer un seul instant à la solution à distance de l'immense problème de la reconquête du marché de Montréal par l'agriculture du Québec tout entier? Une seule fausse manoeuvre

en la matière et c'est toute l'agriculture du Québec qui s'en ressent. Une liaison de tous les moments est requise entre le centre d'inspiration des techniques de production agricoles et les utilisateurs, les préparateurs et les transformateurs de ces produits. Et il y a plus de ces agents économiques à Montréal que dans tout le reste de la province.

Besoins sociaux :

Qui oserait prétendre qu'il n'existe pas des différences sociales profondes entre les populations de la région de Québec et celles de la région de Montréal. Ne suffit-il pas pour en rendre compte de parcourir les routes et constater les différences profondes entre les habitats et les façons de vivre? Ne suffit-il pas de regarder les statistiques pour comprendre que les modifications sociales provenant du contact avec les anglophones sont immensément plus marquées à Montréal qu'à Québec.

D'une façon générale, on pourrait à Québec ne même pas soupçonner l'existence de certains besoins à satisfaire dans la région de Montréal... réciproque sans doute vraie également.

C'est pourquoi la Chambre réclame une École des Hautes Etudes Agricoles et Agronomiques dans la région de Montréal.

2. "Campus" universitaire urbain :

a) Cette thèse a du bon incontestablement: utilisation à bon marché de professeurs d'autres facultés ou écoles, osmose interdisciplinaire pour les élèves et maîtres, utilisation en commun avec d'autres facultés ou écoles d'installations et d'instruments, etc. En somme, c'est une thèse particulièrement valable du point de vue des économies à réaliser. C'est la thèse majoritaire du comité gouvernemental.

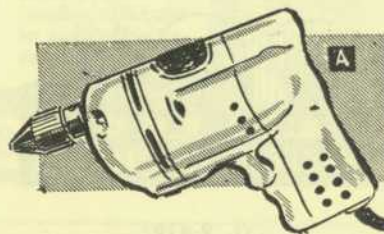
b) Le rapport minoritaire du comité réclame avec la Chambre une localisation rurale, parce qu'il faut :

1. maintenir le contact du maître et de l'étudiant avec la réalité agricole non seulement scientifique, mais également sociale et économique;
2. entretenir une liaison continue entre les professeurs, les cultivateurs et les organismes se préoccupant d'agriculture;

(suite à la page 4)

OUTILS ELECTRIQUES

dans les marques les plus réputées:
BEAVER, BLACK & DECKER, DELTA
DeWALT et PORTER CABLE



OMER DE SERRES

1406 St-Denis — AV. 8-0251

LEMAY, POULIN & CORBEIL

AVOCATS

Henri-Paul Lemay, c.r.
Jean-Marc Poulin
Micheline Corbeil

132 ouest, rue St-Jacques
VI. 9-4538

À VOTRE SERVICE

BANQUE

CANADIENNE

NATIONALE

Nous roulons 24 heures par jour pour vous plaire

TRANSPORT LOCAL — LONGUE DISTANCE
Star TRUCK TAXI
ASSOCIATION LIMITED

RAPIDITÉ — SÉCURITÉ

Transports, légers ou lourds exécutés à l'heure ou au contrat
1584, rue Clark, Montréal — Tél.: 894-6131 et 273-2491

MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN

MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
EN TOUS PAYS

2100, rue Drummond, Montréal 25
AV. 8-2152 - 3

TECHNICIENS SPÉCIALISÉS en chauffage — plomberie



VI. 9-4107

360 est, rue Rachel — Montréal

olivetti

On peut l'imiter,
Mais on ne peut l'égaliser,
Pour écrire ou calculer.
OLIVETTI sait exceller.

DIX-SEPT MODÈLES
À VOTRE CHOIX

Dépôtaires :

Canada Dactylographe Inc.

Rosaire Armand, Prés.

44 ouest, St-Jacques — VI. 4-3491



JEAN-PAUL RAVARY
Président

3835 est, rue Notre-Dame
Tél.: LA. 7-2311

VOYAGEURS

PARCOUREZ L'EUROPE

en automobile

VENTE AVEC RACHAT

EN DOLLARS

LOCATIONS

Citroën — Simca — Peugeot —
Renault

S. E. T. A.

Touring Club de France
1176 Drummond 1219 St-Denis
UN. 1-0200 AV. 8-4902

Le mérite des thèses en présence

(suite de la page 3)

3. tenir compte de l'expérience d'un très grand nombre d'institutions d'enseignement agricole dans le monde;
4. s'accommoder du fait psychologique universel qu'un terrien écoute de préférence un autre terrien et qu'il se méfie dans la même proportion d'un citadin;
5. éviter de transformer en citadin l'étudiant fils de cultivateur;
6. faciliter à l'institution d'enseignement son identification au milieu au service duquel elle est destinée.

3. Université Laval de Québec :

1. S'il n'est pas question de restreindre l'enseignement supérieur de l'agriculture en langue française à la seule université Laval de Québec, la Chambre n'a pas d'objection. La Chambre croit à la nécessité de satisfaire les besoins de Québec comme ceux de Montréal.

2. Cependant, non seulement la Chambre s'objecte-t-elle à une école provinciale unique à Québec, mais elle fait valoir qu'une telle solution prendrait les proportions d'une calamité d'envergure nationale canadienne-française. Voici pourquoi :

- a) à tort ou à raison, l'étudiant de de la région de Montréal n'étudie que très exceptionnellement à Québec, cependant que la réciproque est loin d'être aussi vraie; en l'occurrence et pour les multiples raisons déjà énumérées à propos de la thèse de l'école unique, il n'aura d'autre solution que de se réfugier chez les anglophones;
- b) le marché de Montréal ne recevant pas l'attention requise, on portera préjudice à tous les producteurs de la province;
- c) on privera la région de Montréal de l'appui agronomique dont elle a plus besoin en quantité et en qualité que toutes les autres régions de la province;
- d) on négligera de sauvegarder et de faire fructifier les capitaux privés et sociaux engagés dans la production, la présentation et la transformation des produits de l'agriculture les plus importants de toute la province;

- e) on sacrifiera la région démographique, économique et agricole la plus importante de la province, celle qui a toujours absorbé le plus grand nombre de diplômés agricoles.

Si économiser les fonds publics est vraiment primordial, il y a beaucoup mieux — par ailleurs — que de recourir à Laval. Il suffit d'orienter les jeunes vers le Collège Macdonald où un certain bilinguisme peut tout de même se concevoir. On aurait dès lors une école unique d'une valeur incontestée et sans bourse déliée. — Inutile de noter qu'il s'agit ici d'une démonstration par l'absurde. Il ne suffit pas en effet de réaliser des économies, il faut répondre aux besoins de toutes natures de l'ensemble de la province. Toute autre politique est inadéquate et de courte vue.

Conclusions :

Qu'on dote la région de Québec d'une école d'agriculture adéquate si c'est nécessaire, mais qu'on donne à la région de Montréal l'École des Hautes Etudes Agronomiques et Agricoles dont elle a un besoin absolu.

Les appuis :

Voici à date la liste des associations, municipalités et Chambres de commerce qui appuient la thèse de la Chambre :

Associations :

Union Catholique des Cultivateurs, L'Amicale des des Anciens de l'Institut Agricole d'Oka, Les Etudiants de l'Institut Agricole d'Oka, L'Association des Diplômés de l'Université de Montréal, L'Association des Marchands Détaillants du Canada.

Municipalités :

Ste-Geneviève, Mont-Rolland, St-Chrysostome, Fort-Chambly, Lennoxville, Huntingdon, Laflèche, Dorion, Greenfield Park, Bagotville, Barville, St-Jérôme, Châteauguay.

Chambres de commerce :

La Chambre de commerce de Taschereau, la Chambre de commerce de Bois-des-Filions, la Chambre de commerce de St-Hyacinthe, la Chambre de commerce de St-Charles, la Chambre de commerce de Beaufort, la Chambre de commerce de St-Gabriel de Brandon, la Chambre de commerce de Duvernay, la Chambre de commerce de Franklin Centre.



LES SERVICES DE SANTE DU QUEBEC
ASSURANCE GROUPE

Benoit Duchesne, GÉRANT RÉGIONAL

RA. 5-4721

Concours d'affiches touristiques

Votre président, M. Rosaire Courtois, a lancé, lundi, le 5 février à la Distillerie Melchers, le grand concours d'affiches touristiques de votre Chambre. Ce concours est une préparation psychologique à la semaine d'éducation touristique qui aura lieu du 8 au 15 avril 1962. On sait que la Chambre de Commerce Provinciale incitera les 215 Chambres de commerce de la Province à participer à cette initiative.

M. Paul-André Joly, président du comité de tourisme de votre Chambre, M. André Désilets, président du comité de tourisme de la Chambre Provinciale et M. Yves Jasmin, coordonnateur du concours ont donné des détails sur ce concours :

BUT

A l'occasion de sa semaine d'éducation touristique du 5 au 15 avril 1962, la Chambre de commerce propose à tous les résidents de la province de Québec, un concours d'affiches touristiques destinées à stimuler l'industrie du tourisme dans la région métropolitaine de Montréal.

PRIX

Des prix d'une valeur de \$1,800 mis à la disposition de la Chambre de commerce du district de Montréal à ces fins par seront distribués aux gagnants désignés par un jury.

EXPOSITION

Toutes les affiches touristiques jugées dignes de mention seront exposées pendant la semaine d'éducation touristique dans le hall d'entrée, au centre récréatif Maisonneuve, 3000 rue Viau. La proclamation des gagnants se fera vendredi 13 avril, journée de clôture de la semaine d'éducation touristique.

UTILISATION

Les affiches touristiques primées pourront éventuellement et après reproduction, être l'objet d'une distribution mondiale sous la signature de leurs auteurs.

REGLEMENTS

1—Le concours est ouvert à tous les résidents de la province de Québec

qui s'y inscrivent sur une formule officielle fournie gratuitement sur demande par la Chambre de commerce du district de Montréal.

- 2—Toute affiche acceptée au concours doit être susceptible d'utilisation à l'étranger.
- 3—Le message des affiches touristiques acceptées au concours doit avoir pour but évident d'amener des touristes à Montréal.
- 4—Les affiches soumises au concours doivent être présentées sous les dimensions uniformes de 28" x 42". Elles doivent être montées sur carton.
- 5—Les affiches soumises au concours peuvent être exécutées à l'encre de Chine, au crayon, au fusain, au pastel, à l'aquarelle, à la gouache, à l'huile, ou de toutes autres façons susceptibles de reproduction facile, au choix des concurrents. Les photographies et les photo-montages seront également acceptées.
- 6—Le jury tiendra compte, dans son choix, de la facilité de reproduction des affiches qu'on lui soumettra.
- 7—Les affiches présentées au concours, doivent parvenir à plat au secrétaire de la Chambre de commerce du district de Montréal, 14 est, rue St-Jacques, Montréal, avant 5 heures de l'après-midi le 23 mars. Une formule d'inscription officielle remplie

(suite à la page 6)

Dernière chance . . .

Voyage mixte en Europe, en avril prochain.

Communiquez immédiatement pour les passe-ports avec Anne F. Ballestrazzi — UN. 1-9051



LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS COOPÉRATIVE D'ASSURANCE

ASSURE VOTRE VIE, VOTRE FAMILLE, VOS ÉTUDIANTS
VOTRE SALAIRE, VOTRE HYPOTHÈQUE, VOTRE SANTÉ
VOTRE RETRAITE, VOTRE ASSOCIÉ, VOS EMPLOYÉS.

René Paré, président • 333 est Craig, Montréal • UN. 1-6971

La Première Banque au Canada

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

"MA BANQUE"
POUR 7 ANS DE COMMERCE
B de M

BANQUE DE MONTRÉAL

Beaulieu, Jurisic & Carisse AVOCATS

Roger Beaulieu, C.R. Eugène Jurisic
J.-Bernard Carisse, M.C.L.

204 ouest, Notre-Dame VI. 4-2318

INDUSTRIES — COMMERCES RÉSIDENCES

UN.
1-4335

Appelez
MARC GARNEAU
gérant

**LAVAGE DE VITRES
EXCELSIOR**

Nos 25 ans d'expérience
garantissent notre travail
429 St-Vincent Montréal

MONETTE, FILION et LABELLE AVOCATS

159 ouest, rue Craig
UN. 1-2851

NATIONAL BORING & SOUNDING INC.

Étude de sols et rapports

615, rue Belmont UN. 6-2180
MONTRÉAL

Lavallée, Bédard, Lyonnais, Gascon & Associés

Comptables Agréés

EDIFICE KENT
10 est, rue St-Jacques, Montréal

UN. 1-6325

Trois-Rivières Sherbrooke

Courtois, Fredette & Cie

Comptables agréés

PAUL-E. COURTOIS, C.A. ROSAIRE COURTOIS, C.A.
FLORIAN FREDETTE, C.A. ROLAND-R. POULIOT, C.A.
MARTIN LAJEUNESSE, C.A. ROGER POUPART, C.A.
GUY CHARETTE, C.A. LÉO ROBILLARD, C.A.

10 ouest, rue St-Jacques

Tél.: 842-8621 Montréal

MESSIER, JACQUES & CIE

Comptables agréés

Roger Messier, c.a.
Robert Jacques, c.a.
Régent Gauthier, c.a.
Yvon B. Allard, c.a.

455 ouest, Craig — UN. 6-6791

DESLAURIER & MERCIER

Ingénieurs Conseils

1396 ouest, rue Ste-Catherine
UN. 6-4984

Répertoire

Brevets d'invention

Marques de Commerce

MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN
2100, rue Drummond — AV. 8-2152

Pour vous, madame!

Vision Printanière — Dîner-mode Femmes d'affaires
Mercredi 21 février, 5.45 p.m. — chez T. Eaton Co. Ltd.
Prix : \$4.00 au restaurant du neuvième étage

Concours d'affiches touristiques

(suite de la page 5)

au complet dûment signée devra accompagner chacune d'elles.

- 8—Les affiches seront jugées sous leur pseudonyme.
- 9—Les affiches primées deviennent la propriété de la Chambre de commerce du district de Montréal qui pourra les utiliser comme bon lui semble. Chaque reproduction éventuelle, provenant de l'initiative de la Chambre comportera la signature de son auteur s'il le désire.
- 10—Les affiches non primées seront retournées à leurs auteurs et à leurs frais, dans un délai raisonnable, à moins d'avis contraire.
- 11—La Chambre prendra un soin raisonnable des affiches qu'on lui confiera. Elle dégage cependant et entièrement sa responsabilité à l'endroit des dommages que pourraient subir les affiches placées sous sa garde en cours de transit.

JURY

Le jury d'adjudication se compose de MM. Robert Turner, directeur du Musée des Beaux-Arts de Montréal, Maurice Raymond, directeur des études à l'École des Beaux-Arts de Montréal, Lucien Bergeron, directeur de l'Office Municipal du Tourisme de Montréal, Alan Field, directeur du service touristique du Gouvernement Fédéral, Robert Prévost, directeur de l'Office Provincial du Tourisme, Lucien Normandeau, directeur de l'École des Arts Graphiques de Montréal et un délégué désigné par le ou les commanditaires, ainsi que M. Paul Gouin, conseiller technique au Gouvernement Provincial.

CATEGORIE

Les affiches proposées au concours sont divisées en trois catégories :

Catégorie A :

Cartons, projets, montages, photographiques et dessins originaux en blanc et noir ou en couleur quel que soit le médium employé, présentés par un professionnel ou un amateur.

Catégorie B :

Cartons, projets, montages photographiques et dessins originaux en blanc et noir ou en couleur quel que soit le médium employé, présentés par un étudiant ou étudiante d'une école des Beaux-Arts, d'Arts Graphiques ou de dessin de la province.

Catégorie C :

Cartons, projets, montages photographiques et dessins originaux en blanc et noir ou en couleur quel que soit le médium employé, présentés par un étudiant ou une étudiante d'une maison d'enseignement de la province de Québec à l'exclusion des élèves mentionnés dans la catégorie B.

PRIX

Catégorie A : 1er prix \$1,000.00
Catégorie B : 1er prix 500.00
Catégorie C : 1er prix 300.00

Autres prix à préciser...

Tous les participants qui aimeraient avoir de plus amples informations sont priés de communiquer à « Concours d'affiches touristiques ». La Chambre de commerce du district de Montréal, 14 est, rue St-Jacques, Montréal.

Samson, Bélair, Côté, Lacroix & Associés

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

Maurice Samson, O.B.E., C.A.	Lucien-P. Bélair, C.A.	E. H. Knight, C.A.
Léon Côté, C.A.	Jean Lacroix, C.A.	Lionel Roussin, C.A.
Hensley Bourgouin, C.A.	Dollard Huot, C.A.	Raymond Fortier, C.A.
Albert Garneau, C.A.	Percy Auger, C.A.	Clément Primeau, C.A.
Benolt Sylvain, C.A.	Pierre Lesage, C.A.	Vianney Forget, C.A.
Dennis Bell, C.A.	Pierre Chouinard, C.A.	Pierre Barry, C.A.
Raymond Couillard, C.A.	Gilles Trahan, C.A.	Adrien Côté, C.A.
Télesphore Tremblay, C.A.	Marthe Gauthier, C.A.	Robert Gariépy, C.A.
Marcel Imbleau, C.A.	Georges Roussin, C.A.	Paul Gonthier, C.A.

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI

Conseils : Maurice CHARTRE, C.A. A.-Emile BEAUVAIS, D.S.C., C.A.
Gérard MARCEAU, C.A.

132 ouest, rue St-Jacques

VI. 2-4691

SEPT NOUVELLES ADHESIONS

C'est un fait, notre communauté progresse très rapidement; avec la fièvre du siècle. Mais rien ne se fait sans peine. Pour se tenir à la page, il faut savoir observer, il faut savoir apprendre, il faut savoir utiliser ses connaissances. En somme, il faut travailler ferme, et cela, sans relâche. Le succès est à ce prix. Votre Chambre s'est lancée corps et âme dans la mêlée. Votre Chambre, c'est VOUS, c'est 4,000 membres, dont près de 300 entreprises. Les réalisations de votre Chambre sont directement proportionnelles au support qu'elle reçoit. En cette année de 75e anniversaire elle est prête à accomplir plus que jamais.

Elle est heureuse, cette semaine, de remercier les sept entreprises qui, imbues d'esprit civique, lui accordent leur appui en s'inscrivant à titre de membres corporatifs. En votre nom, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à :

BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
organisme de prêts à long terme aux entreprises canadiennes

CANADIAN ALLIS-CHALMERS LIMITED
fabricants de machinerie industrielle lourde,
moteurs électriques, compresseurs, pompes, etc.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
fédération de coopératives de production agricole

EXCEL PAPER LIMITED
fabricants de papier paraffiné, avec ou sans impression

HIRAM WALKER & SONS LIMITED
distillateurs de produits variés

LA SALLE KNITTING LIMITED
fabricants de bas pour hommes, femmes et enfants

RCA VICTOR COMPANY, LIMITED
fabricants de radios, téléviseurs, phonos, disques, appareils techniques, etc.

Le Service des membres corporatifs témoigne ici sa gratitude aux personnes dévouées qui veulent bien l'aider à communiquer avec des dirigeants d'entreprises. Il est fort reconnaissant envers les membres qui manifestent le désir d'inscrire leur organisme à titre de membre corporatif. Pour tout renseignement, il suffit de composer le numéro bien connu — UN. 1-9051.

BUREAUX A LOUER

6,000 pi. car. en tout ou en parties de 400 à 3,200 pi. car.

Edifice voisin du terminus Craig

Facilement accessible de tous les coins de la ville.

Excellent service d'entretien et de nettoyage.

Service d'ascenseur quotidien durant toute la journée.

Stationnement réservé disponible

Les locataires pourront installer des appareils climatiseurs.

EDIFICE DE LA COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL

159 Ouest, rue CRAIG

Renseignements : Chambre 908 — Tél.: 877-6221

On Offre

Les personnes suivantes sont en quête d'un emploi :

FEMMES

1 secrétaire bilingue,
1 dactylo bilingue.

HOMMES

1 pharmacien,
1 adjoint pour maison d'édition,
1 commis de bureau,
1 propriétaire de camion offre ses services à temps partiel.

UN. 1-9051 - POSTE 16
RÉFÉRENCE: SERVICE NO.

146

On Demande

De bons employés capables de remplir les fonctions suivantes :

FEMMES

2 sténos-dactylos bilingues,
1 secrétaire (temps partiel),
1 dactylo bilingue,
1 secrétaire-comptable.

HOMMES

1 dessinateur (paysagiste ou urbaniste),
1 promoteur de ventes,
2 agents d'assurance,
6 ingénieurs en construction.

UN. 1-9051 - POSTE 16
RÉFÉRENCE: SERVICE NO.

147

A VENDRE

Machine manuelle d'adressage
de marque ELLIOTT

en bonne condition

imprime sur rouleaux, cartes,
enveloppes toutes grandeurs

TRES BAS PRIX

W. BOUDREAU - RE. 1-6488

LES ANNONCEURS

atteignent par ce journal
3,800

hommes d'affaires progressifs.

Choisissez Commerce-Montréal
comme médium de publicité pour
intéresser cette clientèle de choix.
Pour renseignements : RE. 1-6488

**CE NOUVEAU
MÉDAILLON**
identifie

1898



**LE NOUVEAU
GIN
AUTHENTIQUE
CROIX
D'OR**

DE
MELCHERS
*au goût
d'aujourd'hui!*

DISTILLÉ PAR
LES DISTILLERIES
MELCHERS
LIMITÉE
MONTRÉAL
UNE INDUSTRIE DU QUÉBEC
À VOTRE SERVICE DEPUIS 1898

AFRIQUE

L'image populaire de l'Afrique se traduit en jungles, animaux sauvages, sorciers et tribus sauvages.

Lorsque depuis 2 ans, 19 nouvelles nations se sont formées, lorsque ces nations se sont jointes aux Nations Unies, et peuvent discuter d'essais atomiques et de Berlin, lorsque un chef de tribu obtient le prix Nobel de la paix, il est temps d'en connaître davantage sur l'Afrique.

Mgr Joseph Kiwanuka

archevêque de Rubaga en Ouganda, premier archevêque noir du monde et éminente personnalité du monde africain vous entretiendra en français des événements fantastiques qui se déroulent en Afrique.

Au déjeuner-causerie de votre Chambre

MARDI, 13 février

**hôtel Mont-Royal
midi et trente**

coordonnateur : Roland CÔTÉ
adjoint au gérant général des ventes de la Brasserie Dow

à lire

- L'enseignement agronomique dans la région de Montréal (en pages 1, 2, 3, 4)
- Concours d'affiches touristiques (en pages 5, 6)
- Mgr Joseph Kiwanuka (en page 8)

AUTORISÉ COMME ENVOI POSTAL DE LA DEUXIÈME CLASSE, MINISTÈRE DES POSTES, OTTAWA



Me Marc Jarry, avocat,
Président de la C.E.C.M.,
3737 est. rue Sherbrooke,
Montréal 36.